

Ordonnance de Louis XIV.

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance de Louis XIV. . Pour les Armées navales & arsenaux de Marine. Du 15 Avril 1689. Nouvelle édition augmentée des deux reglemens par colonnes. Le premier, pour les appointemens des officiers à la mer, & solde des equipages. Le second, pour la quantité des minitions, agrez, aparaux & ustensiles dont les vaisseaux de chaque rang doivent être munis. Avec une table alphabétique des matières, qui indique sous chaque mot, le titre, l'article & la page de l'ordonnance

A pour autre édition sur le même support : 1764 chez Prault Ordonnance de Louis XIV. .
1764 chez Prault Ordonnance de Louis XIV. Pour les armées navales & arsenaux de marine .
1764 chez Prault Ordonnance de Louis XIV. Pour les Armées Navales & Arsenaux de Marine. Du 15 Avril 1689. Nouvelle Edition augmentée des deux Reglemens par Colonnes. Le premier, pour les Appointemens des Officiers à la Mer, & Solde des Equipages. Le second, pour la quantité des Minitions, Agrez, Aparaux &... Avec une Table alphabétique des matières... .

Contient : Reglement des appointemens des officiers à la mer, et solde des equipages, tiré de l'Ordonnance du 15 Avril 1689, concernan les Armées navales & arcenaux de marine

Adresse bibliographique : A Paris : chez Prault, 1764

Description matérielle : 3 parties en 1 vol. (452 ; 49 ; 124 p.) ; in-12°

Note(s) : Français

Note sur la provenance : Dépôt général de la guerre

Note sur les bibliographies et les index : La table des matières constitue la troisième partie de l'ouvrage

Sujet(s) : réglementation maritime
Louis XIV, règne de (1643-1715)
administration de la marine militaire
port militaire
1600-1699
1700-1799
France